

GRAND ANGLE

p.9 >11

Enfance-Jeunesse

Nouveauté 2023 : Municipalisation des accueils
Enfance - Jeunesse depuis le 01 janvier



#10

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - HIVER 2022



> p.13 FOCUS

Une Maison de Santé pluri-professionnelle à Donges



Festivités de Noël 2022

Fête de la Soupe 2022 organisée



Soirée détournement d'objets avec les ass. mat.

COOL!

OK

Wow!



Commemoratio le Conseil M



Distribution de 543 colis destinés aux Dongois de 70 ans et plus



Halloween



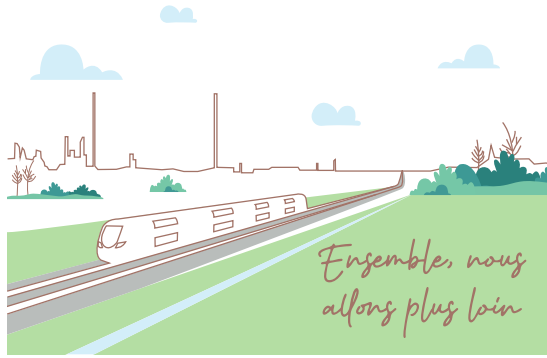
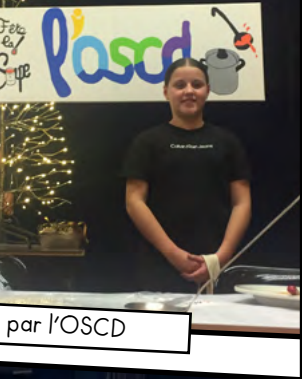
268 repas ont été servis lors du « repas des Aînés »



Atelier «Eveil musical» pour les enfants de 6 mois à 3 ans, avec Gladys Gbegnon, intervenante spécialisée



des



Madame,
Monsieur,

Après la pandémie du Covid en 2020 et 2021, l'année

2022 a été marquée par deux nouvelles crises dont les effets se font sentir dans nos vies quotidiennes : la crise énergétique, consécutive à l'agression de l'Ukraine par la Russie, et la crise climatique qui a marqué l'été 2022.

C'est ainsi que de nouvelles inquiétudes se font sentir, sur la hausse des prix, le pouvoir d'achat, les coûts du chauffage et des transports, mais aussi sur le changement climatique et ses conséquences sur notre santé, nos conditions de vie, et de notre environnement.

Face à tous ces défis, la Ville est mobilisée avec la CARENE et tous ses autres partenaires.

Pour l'année 2023, nous veillerons à répondre au mieux aux attentes que vous nous exprimez, en déclinant les quatre ambitions qui guident notre action municipale :

- Une **ambition sociale**, tout d'abord, portée par un service public qui s'adapte aux besoins des familles, des jeunes, des seniors et des personnes isolées. Depuis le 1er janvier, la prise en charge par la Ville des accueils périscolaires, des accueils du mercredi et des vacances va dans ce sens, car le but est d'offrir un meilleur service aux familles. Les choix faits en 2022 de la gratuité de la médiathèque, de la tarification sociale à la restauration scolaire, de l'absence de hausse des tarifs publics en 2023 (sauf pour les locations de salles municipales) s'inscrivent dans la même logique, celle d'une Commune qui fait sa part du travail pour protéger celles et ceux qui en ont le plus besoin.
- Une **ambition de qualité de vie**, ensuite. Maîtriser notre développement urbain, remettre la nature en ville,

réussir un développement équilibré du quartier des « Ecottais 3 », protéger nos espaces agricoles et naturels, préparer l'adaptation de nos voiries urbaines aux modes « doux » de déplacement, valoriser nos paysages et nos sites naturels, réduire notre empreinte climatique comme nos factures énergétiques : c'est l'ambition « DONGES Ville Verte ».

- Une **ambition de dynamisme**, encore, en développant l'attractivité de notre « cœur de bourg », et en encourageant celles et ceux qui font que DONGES est une commune active : les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les écoles, les professionnels de santé, les aides à domicile, les sapeurs-pompiers, les bénévoles des associations et des clubs sportifs... C'est grâce à eux tous que notre cité n'est pas une « ville dortoir », et que le lien social subsiste dans nos quartiers. Nous facilitons leurs projets chaque fois que c'est possible.
- Une **ambition sécuritaire**, enfin : car nous le savons, vous êtes nombreux à réclamer plus de sécurité face aux incivilités qui dégradent votre vie au quotidien, et face à une délinquance multiforme qui se joue des frontières communales. Nous veillons sans cesse à améliorer l'efficacité de la police municipale, à améliorer les dispositifs de prévention, et à améliorer les coopérations avec les autres acteurs locaux de la sécurité, l'autorité judiciaire et la gendarmerie.

Comme vous le voyez, l'agenda des élus et des services de la Ville sera encore très chargé en 2023 !

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette Nouvelle Année.

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de la CARENE

ACTU'Donges • Le magazine municipal de la ville de Donges • N°10 HIVER 2022 • Janvier - Février - Mars 2023
Édité à 3965 exemplaires • Diffusion gratuite, vente interdite • Disponible au téléchargement sur le site de la ville

Directeur de la publication : François Chéneau, Maire de Donges, • Rédaction : Les services de la Ville de Donges

Crédits photos : Ville de Donges, SNCF Réseau, Freepik

Conception graphique et mise en page : Cécile DECAENS_Service communication Ville de Donges

Impression : Le Sillon / groupe IMPRIGRAPH • Imprimé avec des encres sans solvant sur papier issu de forêts gérées durablement / fabrication française • Distribution : Médiapost

Réclamations : Service communication Ville de Donges : s.communication@ville-donges.fr

Mairie de Donges - Place Armand Morvan - BP30 - 44480 DONGES
Renseignements : 02 40 45 79 79 ou mairie@ville-donges.fr
www.ville-donges.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30



Venez découvrir toute l'actualité de la commune et partager vos impressions sur la page Facebook de la Ville
www.facebook.com/Villededonges

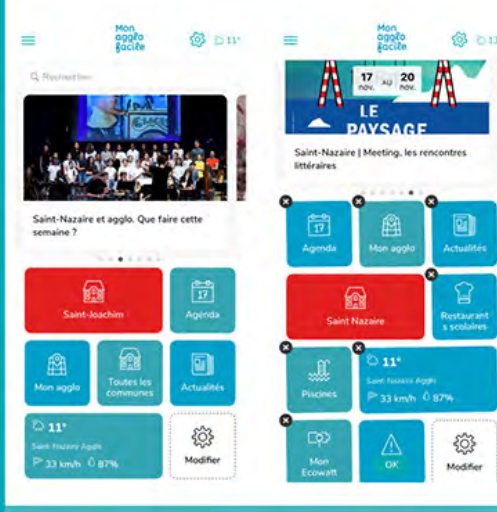


NOUVEAU

NUMÉRIQUE

mon
agglomération
facile

Les réponses
dans l'application
"mon agglomération facile" !



NOUVEAU : "Mon agglomération facile" Les 10 communes de la CARENE dans une seule appli

Disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play, "Mon agglomération facile" propose une pluralité de services et d'informations utiles au quotidien des habitants des 10 communes de la CARENE.

Faciliter aux habitants de la CARENE, l'accès aux informations utiles et pratiques de leur commune et celles alentours, voilà l'objectif de cette nouvelle application mobile nommée « Mon agglomération facile ».

→ En seulement quelques clics vous aurez directement accès à la prise de rendez-vous administratifs, aux informations pratiques concernant les transports, les cantines scolaires, les déchetteries, les piscines, ainsi qu'à l'agenda culturel de chacune des communes de la CARENE.

Pratique, intuitif, et entièrement personnalisable, c'est le nouvel outil indispensable qui va simplifier votre vie dans l'agglomération.

L'application est composée d'une interface personnalisable

en fonction des services auxquels l'utilisateur s'intéresse. "Mon agglomération facile" propose notamment :

- Pour certaines communes : la prise de rendez-vous administratifs en ligne (passeport, carte d'identité, pacs, etc.) ;
- L'accès à l'agenda culturel et à l'actualité de chaque commune ;
- L'accès aux menus des cantines (écoles, centres de loisirs, crèches, etc.) ;
- L'accès aux horaires et aux informations utiles concernant les transports en communs et les bâtiments publics (piscines, médiathèques/bibliothèques, CCAS, mairie, etc.) ;
- L'accès aux horaires des déchetteries, les jours et les points de collecte ;
- Le signalement d'un problème sur l'espace public.



Téléchargez gratuitement l'application « Mon agglomération facile » ; Choisissez votre commune ; Personnalisez votre écran d'accueil ; Paramétrez les notifications pour recevoir toutes les informations importantes de votre ville.

DÉCHETS



Fermeture de la déchèterie de Donges pour travaux

La déchèterie du Pont du Gué située à Donges est fermée depuis le 09 janvier 2023 et ce jusqu'à début juillet 2023, pour permettre la réalisation de travaux de réhabilitation du site.

→ Afin de ne pas trop léser les usagers et d'éviter les dépôts sauvages, une déchèterie mobile est en place depuis le 10 janvier, pour toute la durée des travaux. Elle s'installe 3 fois par semaine sur le parking du Boulodrome (rue du stade), en face du stade municipal Jean PAUCHARD.

Les horaires sont les suivants : mardis, jeudis et samedis de 10h à 12h30 puis de 13h à 15h30.

Seuls les déchets suivants sont acceptés : tout venant, cartons, déchets dangereux spéciaux, les équipements électriques et électroniques, la petite ferraille, le bois.



Pendant la période de fermeture du site de Donges, les autres déchetteries (notamment Saint-Joachim et Saint-Malo-de-Guersac) restent accessibles aux usagers pour le dépôt de leurs déchets.



Plantation de 65 arbres dont 10 fruitiers



Cyprès chauves, *Nyssa sylvatica* et arbres fruitiers ornent désormais le cimetière et les Écottais.

Depuis le mois de novembre, les agents des Espaces Verts de la Ville sont à pied d'oeuvre pour planter diverses variétés d'arbres sur la commune.

→ Un alignement de 8 cyprès chauves a été planté sur le parking du cimetière. Cet arbre a plusieurs particularités : c'est l'un des seuls conifères à perdre ses feuilles en hiver, il est donc caduc et ce qui est à l'origine de son nom. Il peut pousser dans des zones inondées (la nappe de la Loire peut parfois affleurer le cimetière pendant l'hiver) et à l'automne, ses petites feuilles se parent d'une couleur orange très caractéristique.

→ 5 *Nyssa sylvatica* ont été plantés dans le cimetière afin de remplacer les jardinières. Ces arbres partagent avec les cyprès chauves plusieurs caractéristiques dont l'adaptabilité au sol humide, une floraison discrète tandis que leurs feuilles affichent de magnifiques couleurs automnales. Très tôt en fin d'été, leur coloration offre une déclinaison très spectaculaire de tons rouges, oranges et jaunes, et ils sont tous les 2 originaires des basses vallées aux eaux stagnantes des Etats-Unis d'Amérique.

→ Plantation au moment de la Sainte-Catherine, d'une dizaine de fruitiers dans la coulée verte des Ecottais : plusieurs variétés de pommiers anciens comme la reine des reinettes, mais également un abricotier originaire de Saumur, un cerisier, un pêcher et des figuiers.

INTERGÉNÉRATIONNEL



Une antenne de « L'Outil en Main » à Donges

Le 30 novembre dernier, Bernard LANOÉ, Responsable local de « L'Outil en Main », est venu présenter l'Association à l'Assemblée des Sages.

→ L'Outil en Main travaille auprès des jeunes de 9 ans et plus, à la valorisation de tous les métiers manuels, en les accueillant dans un endroit dédié le mercredi après-midi en période scolaire. Chaque jeune est encadré par un bénévole qui lui fait connaître son métier ou sa passion. Ainsi, le jeune découvre plusieurs métiers tout au long de l'année et fabrique des objets qu'il est fier de rapporter chez lui, ou participe à la conception d'une œuvre commune à plusieurs métiers. Par cette activité de loisir, les parents offrent à leurs enfants la possibilité de se découvrir des talents et de développer leur dextérité.

L'Assemblée des Sages s'est montrée particulièrement intéressée par le projet, 3 membres en particulier. C'est ainsi que Béatrice PICHON (Présidente), Michel PICHON (Secrétaire) et Serge FAVREAU (Trésorier) ont accepté de se constituer en bureau de l'Association L'Outil en Main de Donges.

Ils sont maintenant à la recherche de bénévoles pour accompagner les jeunes. Une réunion d'information à destination de bénévoles potentiels est organisée le **18 janvier, à partir de 14h, aux ateliers municipaux du service bâtiment** (rue des Herlains – face au Collège A. Rimbaud).

Lorsque l'équipe de bénévoles sera constituée, les familles en seront bien entendu informées.



Un nouveau Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2022-2023

Le conseil municipal des enfants de Donges (CME) entame sa deuxième édition. Les élections se sont déroulées le 29 septembre au sein des écoles élémentaires, pour élire 13 nouveaux membres parmi les élèves entrés en CM1 à la rentrée de septembre 2022.

→ Mercredi 12 octobre, ce sont donc 18 élus représentant les trois écoles (Aimé Césaire, La Pommeraye et Saint-Joseph) qui ont été accueillis par Yveline LECAMP, adjointe en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance et des Affaires scolaires. L'occasion de faire le point sur les actions menées au cours du mandat précédent (mise en place d'une charte du jeune conseiller, d'une charte du City Parc qui sera prochainement installée) et d'échanger sur le programme des actions à mener en 2023.

Un ramassage de déchets planifié en novembre 2022, n'a pas pu avoir lieu à cause de la météo. Il est reporté

à début 2023.

Le 11 novembre, 11 enfants du CME ont participé à la commémoration de l'armistice de 1918, en lisant avec beaucoup de sérieux, un poème qu'ils avaient choisi parmi trois propositions faites par l'élève. Ils ont également installé une zone de dons de décorations de Noël en Mairie et confectionné des cartes de vœux qui ont été distribuées aux résidents de l'EHPAD le Clos Fleuri et de la résidence Danielle DARRIEUX. La Ville tient à féliciter le CME pour ces initiatives et pour le travail engagé.



Ont été élus : Timothé CHAPLAIS, Mia HOUÉE, Malo ROUAND, Lucas SEBILLET, Sacha LAVALT (école St-Joseph) ; Liam FORTUN, Alban MENANTEAU, Maëlle EVAIN, Clémence FRAPPART, Noah JONCQUART (école de la Pommeraye) ; Lesly LETILLY, Jules BARRETEAU, Mathilda CLAVIER LACOMBLEZ, Maxime BAUDICHAUD, Zoé LODDÉ, Yanis FOURRÉ, Maël LE BRUN, Tiago MINEC (école Aimé Césaire).

MOBILITÉ



Un nouveau véhicule vient agrandir le parc de la Ville

Dans le cadre des mesures en faveur de la transition énergétique, la Ville de Donges a souhaité disposer d'un véhicule électrique pour agrandir son parc.

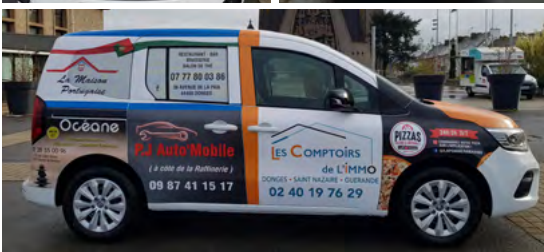
→ Cette voiture est entièrement financée par des entreprises et commerçants dongeois par l'apposition de marquages publicitaires sur la carrosserie.

Daniel SIMON, maire-adjoint à l'Urbanisme, aux Travaux, à l'Environnement et Cadre de vie, aux Mobilités et à l'Agriculture, en charge de ce dossier, tient à préciser qu' « à la vue des difficultés d'approvisionnement, et dans l'attente du véhicule définitif, le fournisseur a mis à disposition des services techniques de la ville un véhicule thermique. Celui-ci servira essentiellement aux déplacements des agents dans la commune. »

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des contributeurs.



Ont contribué : SARL Poulain, Porcher Couverture, Garage des Métairies Renault, La ferme extraordinaire, HDTP Terrassement, Les Délices de la Rigaudais, SAD Denais Automobiles, SAFTI, C&M Style, La Maison Portugaise, Pompes Funèbre Océane, P.J Auto'Mobile, Les Comptoirs de l'immo, Restaurant la Pommeraye.





3 000

HEURES

D'INTERVENTIONS

EN 2022, SOIT 20%
DE PLUS QUE L'ANNÉE
PRÉCÉDENTE



Les Sapeurs-Pompiers de Donges cherchent toujours de nouvelles recrues

La Sainte-Barbe, patronne des pompiers, a été célébrée le 03 décembre à Donges !

La traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est déroulée le samedi 3 décembre dernier à la salle des Guifettes, sous la présidence du lieutenant Fabrice DROLLON, chef de centre, et avec la participation du commandant GUENEGAN, représentant le groupement Ouest du SDIS 44, de Mme Lydia MEIGNEN, conseillère départementale, représentante du Président du Département, du Maire François CHENEAU, des élus du conseil municipal, et d'un public toujours fidèle à cet événement.

→ Plusieurs départs ont eu lieu pour raisons personnelles ou professionnelles, ceux de Mathis CORNET, David MULLER, Teddy PORCHER, Anaïs MOREAU. Christine DESHAYES, infirmière, est partie à la retraite après 20 ans de service.

Quatre nouveaux sapeurs-pompiers ont intégré le centre en 2022 : Quentin RENARD, Marius QUISTREBERT, Thaïs DURIEUX, et Damien JUDAS.

Le nombre des interventions de secours est en légère baisse (445, soit 8% de moins qu'en 2021), ce qui est conforme aux statistiques d'avant Covid.

Ont été promus :

Adjudant-chef : Ludovic DUBAR ;

1ère classe : Alex ERIEAU, Mateo TURCAS, Anthony GAUDIN, Claudie GAUTHIER.

Ont été décorés d'une médaille d'honneur des sapeurs-pompiers :

Echelon OR (30 ans) : l'adjudant-chef Yann BOTHEREL ;

Echelon ARGENT (20 ans) : l'adjudant-chef Fabien PARIS, et le 1ère classe Maxime LEGRAND ;

Echelon BRONZE (10 ans) : le sergent/chef Florian PERRET, le caporal-chef Armando DOS SANTOS, et les 1ères classes Jeremy DE SOUSA et Nicolas MEIGNEN.

65%
SECOURS D'URGENCE
AUX PERSONNES

15%
ACCIDENTS
DE LA VOIE PUBLIQUE



15%
INCENDIES

5%
OPÉRATIONS
DIVERSES

A noter en 2022 la hausse des incendies d'espaces libres, entre autres les feux de PRINQUIAU et BESNÉ des 9 et 10 août.



Le lieutenant DROLLON rappelle que l'effectif du centre de secours reste encore insuffisant pour garantir confortablement la totalité des missions des sapeurs-pompiers au quotidien. Il relance donc un appel aux personnes désireuses de rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires. Elles doivent être motivées, disponibles, et habiter à moins de 6 minutes du centre de secours.

Pour tous renseignements, adresser un mail au chef de centre : fabrice.drollon@sdis44.fr



100 ANS DU CORPS DONGEOIS ÇA SE FÊTE !

Le 26 février 1923 la subdivision des sapeurs-pompiers de Donges fut créée par arrêté préfectoral. Le début d'une grande aventure au service de la Ville pour 19 Dongeois. Depuis, plus de 220 hommes et femmes se sont succédés.

Afin d'honorer leur mémoire, de retracer l'évolution du matériel, du casernement, de la formation et des interventions, le 25 mars 2023 sera célébré l'anniversaire de la création du corps des sapeurs-pompiers de Donges. Une exposition de photos, de matériel et d'habillements anciens sera présentée dans la salle polyvalente de l'Hôtel de Ville et des manœuvres seront organisées sur la place Armand Morvan.

Si vous avez de vieilles photos ou effets personnels à prêter pour enrichir l'exposition, le Centre de Donges est preneur !

Contact par mail : fabrice.drollon@sdis44.fr



Dénomination des voies des villages

Pourquoi est-il nécessaire de modifier plus de 1 000 adresses sur la commune ?

Entamée en 2021, la modification de l'adressage de la presque totalité des adresses attribuées en dehors de l'agglomération (à l'exception de la ZI des Six Croix et du village de Revin déjà aux normes) a été poursuivie en 2022 et se continuera dans les années à venir.

→ En effet, la dénomination des voies de la commune est désormais une obligation légale renforcée par l'adoption de la loi 3DS qui indique en son article 169 que « le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. »

Ce sont plus de mille « points adresses » qu'il convient donc de modifier progressivement pour passer d'un adressage basé sur les noms de villages à un adressage rattaché à une voie. Après la Pommeraye en 2021 et de nombreux lieux-dit en 2022, la démarche se poursuivra en 2023 et les années suivantes.

Le but est de sécuriser et clarifier la localisation des biens, notamment pour faciliter les opérations de secours. En effet, désormais les adresses doivent être géo localisables, uniques et non ambiguës nécessitant notamment de chasser les « doublons » et les adresses trop semblables.

Nous comptons sur votre compréhension pour les petits désagréments ponctuels que cela peut engendrer, les GPS et les applications mettant généralement quelques mois à intégrer ces modifications.



Chaque propriétaire et chaque foyer résidant dans les quartiers de la Pommeraye/La Gravière va recevoir prochainement un courrier de la Ville de DONGES au sujet des changements d'adresse postale liés à l'attribution de noms aux rues, chemins et autres voies. Cette démarche, motivée par le développement de l'urbanisation dans le secteur, sera amenée à se poursuivre dans les autres quartiers de la Commune. Les conditions de ces changements d'adresse seront exposées avec tous les renseignements utiles. Si dans un délai d'un mois, vous n'avez pas reçu ce courrier, n'hésitez pas à solliciter le service Urbanisme de la Ville : 02 49 45 79 71 ou urba@ville-donges.fr



CITOYENNETÉ



Accueil des nouveaux habitants

14 nouvelles familles ont été accueillies vendredi 18 novembre par l'AVF de Donges et la Municipalité.

→ Avec une population en hausse régulière (8191 habitants au 1^{er} janvier 2020 selon l'INSEE), Donges attire toujours.

Les familles nouvellement installées à Donges et ayant répondu à l'invitation de l'AVF (accueil des villes françaises), ont été accueillies par Anne AUFFRET, secrétaire de l'antenne de Donges, avec une présentation de l'association. Ensuite, ce fut au tour des associations locales présentes (Amicale Laïque, Don de sang, OMS, OSCD, WiKer) d'exposer leurs actions.

Les nouveaux résidents de la commune ont pu découvrir par le biais d'un film une présentation de la Ville, suivie d'une description des différents services de la mairie par le Maire, François CHÉNEAU.

Pour clôturer cette soirée sur une note conviviale, les nouvelles familles se sont présentées une à une, puis se sont retrouvées autour d'un cocktail de bienvenue, moment privilégié où les échanges se font.



LE TRI S'INSTALLE DANS LE CIMETIÈRE



→ Le service Espaces Verts de la Ville a travaillé sur un projet d'une meilleure gestion des déchets dans le cimetière.

Jusqu'à présent, la totalité des déchets issus du cimetière était collectée avec les ordures ménagères ou via la collecte du bac jaune. Il est donc apparu primordial de mettre en place le tri afin de permettre le recyclage des pots et films plastique et le compostage des fleurs fanées et du terreau.

Ainsi, le cimetière de Donges est maintenant équipé d' :

- 1 conteneur pour les déchets recyclables (godets, pots de fleurs en plastique, films plastiques, bouteilles d'eau ...)
- 1 conteneur pour les déchets non recyclables (décos plastique, mousse de composition, pots en terre cuite ...)
- 1 grand bac en BOIS pour les déchets naturels qui se compostent (les végétaux, fleurs fanées, terreau ...).



ENFANCE - JEUNESSE LES NOUVEAUTÉS 2023

La Municipalité ayant la volonté de mettre en œuvre une politique ambitieuse en faveur de l'enfance et de la jeunesse, afin d'assurer un meilleur service aux familles, a fait voter lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2022, la reprise en main au 1^{er} janvier 2023, des accueils périscolaires, accueils extrascolaires (mercredis et vacances) ainsi que la Maison des Jeunes gérés jusqu'à présent par l'Office Socio Culturel de Donges (OSCD).



Gros plan sur...

La nouvelle organisation des services Enfance et Jeunesse gérés par la Ville



PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF MUNICIPAL

La Ville, au travers de son service Enfance-Jeunesse, propose depuis le 1er janvier 2023, des temps d'accueils pour les enfants et les jeunes afin de concilier service aux familles et intérêt éducatif pour l'enfant.

→ Cette démarche s'inscrit dans la volonté des élus de répondre aux besoins des familles et de leur apporter un service public de qualité d'une part, et de mettre en œuvre une politique ambitieuse en faveur de l'enfance et de la jeunesse d'autre part. Les élus estiment que dans le cadre de ses activités de loisirs, chaque enfant, selon ses spécificités, doit devenir

un adulte acteur de sa vie, citoyen à part entière, engagé et doté d'esprit critique. La Ville souhaite contribuer à ce cheminement du passage de l'enfance à celui de l'adulte.

Le projet éducatif, voté en novembre 2022, permet entre autre, de fédérer l'ensemble des équipes d'animation autour d'un même sujet, de présenter et d'expliquer aux familles cette ambition et ainsi de maintenir une cohérence entre les actions des uns et des autres.



Retrouvez le projet éducatif Enfance-Jeunesse complet sur le site de la Ville de Donges.



OÙ SE SITUENT LES DIFFÉRENTS ACCUEILS ?

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce service accueille les enfants scolarisés dans les **écoles publiques de Donges**, dès la petite section, **les jours scolaires ainsi que le mercredi pendant les périodes scolaires.**

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Ce service accueille les enfants scolarisés dans les **écoles publiques et privée de Donges**, sur les périodes de **petites et grandes vacances**. Du lundi au vendredi, excepté les jours fériés, pendant Noël du 25/12 au 01/01 et le vendredi de l'Ascension.

Accueil périscolaire	Accueil extrascolaire et mercredi
<p>2 sites d'accueil en Centre-Ville :</p> <p>1. MATERNELLES : École D. Casanova, 5 rue Léo Lagrange</p> <p>2. ÉLÉMENTAIRES : Accueil de l'école A. Césaire, 1 rue de la Souchais</p> <p>1 site d'accueil à la Pommeraye</p> <p>MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES : Maison de l'enfance de la Pommeraye, 3 Rue de la Sèvre nantaise</p>	<p>2 sites d'accueil en Centre-Ville :</p> <p>1. MATERNELLES : Maison de l'Enfance, 16 rue du Vice-Amiral Halgan</p> <p>2. ÉLÉMENTAIRES : Accueil de l'école A. Césaire, 1 rue de la Souchais</p> <p>La Pommeraye</p> <p>Une ouverture à la Pommeraye sera à l'étude courant 2023, après consultation préalable des familles concernées.</p>
<p>Modalités de réservation pour le périscolaire et l'accueil du mercredi :</p> <p>lundi-mardi-jeudi-vendredi : sur les plages d'accueils matin et/ou soir ; Tarification au ¼ d'heure</p> <p>mercredi : demi-journée matin ou après-midi, avec ou sans repas, ou journée avec repas ; Pas de possibilité de journée sans repas ; Tarification à la ½ journée ou journée</p>	



LA MAISON DES JEUNES

L'accueil de la Maison des Jeunes est situé 14, rue Vice-Amiral Halgan. L'objectif de la municipalisation de ce service, est d'augmenter les horaires d'ouverture au public et de travailler au maximum les projets en lien avec les jeunes.

La MDJ, c'est un lieu d'accueil, un espace de discussions, d'échanges et de partage. Un lieu convivial où se retrouver avec d'autres jeunes et une équipe motivée pour les accompagner dans leurs projets.

Horaires d'accueil	
Périodes scolaires	petites et grandes vacances
mardi, jeudi et vendredi : 15h30 - 19h mercredi et samedi : 12h - 19h	du lundi au vendredi : 10h - 19h



Une adhésion annuelle de 10€ est demandée pour fréquenter l'accueil et participer aux activités.

Des activités spécifiques payantes seront organisées. Le programme sera disponible directement à la MDJ.

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1^{er} décembre 2022, toutes les familles qui souhaitent bénéficier du service municipal ENFANCE/JEUNESSE, peuvent s'inscrire auprès du guichet enfance-jeunesse (anciennement service scolaire).

COMMENT S'INSCRIRE ?

- **Par mail** à affairescolaires@ville-donges.fr, en précisant la ou les inscription(s) souhaitée(s) (APS semaine, APS Mercredi, ALSH, MDJ) et en joignant les pièces justificatives suivantes :
 - ◇ Numéro allocataire CAF et l'attestation de Quotient Familial
 - ◇ Copie du livret de famille (sauf si déjà donné au service scolaire)
 - ◇ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - ◇ Attestation responsabilité civile au nom de l'enfant
 - ◇ Copie du carnet de vaccination ou certificat médical attestant
- Lors d'un **rendez-vous en mairie** (seulement si les familles rencontrent des difficultés d'inscription en ligne).

COMMENT RÉSERVER ?

Une fois l'inscription effectuée, vous pourrez procéder aux réservations des créneaux via l'Espace famille.

- **Périscolaire** : réservation sur l'ensemble de l'année scolaire ou ponctuellement en respectant un délai de prévenance de 48h jours ouvrés (comme pour la restauration) ;
- **Extrascolaire du mercredi** : réservation annuelle ou ponctuelle avec un délai de prévenance d'une semaine ;
- Pour les **périodes de vacances**, les réservations se feront à compter de 3 semaines avant chaque vacances et jusqu'à une semaine avant le début de l'accueil.



Contacts : 02.40.45.79.89 / 02.40.45.37.26 ou affairescolaires@ville-donges.fr



LES NOUVELLES RECRUES

L'ensemble des animatrices, animateurs et directrices de structures du service Enfance de l'OSCD a rejoint la Ville depuis le mardi 3 janvier 2023, dans le cadre de la reprise des missions Enfance par la municipalité.

Un personnel qui a affiché rapidement sa volonté et son engouement pour continuer de s'engager au service des familles et des enfants Dongeois. Une équipe motivée et dynamique, souhaitant participer à l'amélioration de la qualité de l'accueil, une priorité pleinement partagée par les élus.

Pour les animateurs, être agent municipal est également une opportunité d'amélioration de leur statut et leur cadre de travail (temps pleins pour les directrices, temps plus conséquents pour les animateurs), avec des contrats annualisés pour la première année et un accès possible à la fonction publique à l'issue de l'année 2023.

Concernant la Maison des Jeunes, il a fallu engager le recrutement d'une nouvelle équipe, responsable et animateur.trice.s pour apporter un nouveau souffle au projet Jeunesse municipal ambitieux puisque l'équipe en place n'a pas suivi ! Mais en attendant, la priorité des élus était là : ouvrir et proposer un espace aux jeunes et un intérim a été assuré.

Bienvenue à...



YOANN POULAIN SARL POULAIN

Gérant depuis 3 ans d'une société d'artisan plaquiste-plâtrier, dont le siège social était basé à la Noé-Moreau, cet entrepreneur Dongeois commençait à se trouver à l'étroit. En 2020, il décide de s'installer dans la zone d'activités des Six Croix, mais la crise sanitaire en décidera autrement. C'est en septembre 2022 que Yoann et son équipe, composée de 7 plaquistes et d'1 secrétaire, ont pu prendre leur quartier dans de nouveaux locaux plus spacieux, avec un vrai bureau pour recevoir les clients et des espaces dédiés et aménagés pour les salariés. Avec l'aide de 3 sous-traitants la SARL POULAIN assure environ 80 chantiers à l'année dans la région nazairienne •

Contact

1 rue du Clos Bessere - ZA Les Six Croix, Donges - 06 81 05 87 18
ou sarlpoulainyoann@gmail.com
www.sarl-poulain.fr SARL Poulain

ALLISON ET VINCENT BARRETEAU L'ATELIER D'INAYA

Depuis le mois de février 2022, une nouvelle entreprise a vue le jour au lieu-dit Billy à Donges. Allison, jeune entrepreneuse de 32 ans, s'est lancée dans la location de matériel pour de l'événementiel.

Un mariage en prévision ? Une fête d'anniversaire ? Un séminaire d'entreprise ? On trouve de tout ou presque dans le catalogue de l'atelier d'Inaya (arche, pupitre, photobooth, canapé, décorations de table, voilages, décorations extérieures, toilettes sèches fontaines à punch, etc.). Tout cet éventail d'articles vous permettra de composer vous-mêmes votre décoration de fête sans vous ruiner •

Contact

Prise de RDV les lundis et mardis ; retrait du matériel les jeudis et vendredis - 06 66 75 65 64
Latelier d'Inaya



NATHAN TRIPON MOTION DESIGNER

Motion et Graphic Designer de formation, après plusieurs expériences dans des agences parisiennes, je me lance aujourd'hui en indépendant afin d'accompagner les entreprises locales dans leurs projets de communication. Spécialisé dans l'animation 2D et 3D, je peux intervenir sur vos contenus aussi bien fixes qu'animés.

Je serai à même de vous conseiller sur la stratégie à adopter ainsi que les contenus à réaliser selon votre identité et vos valeurs, afin d'offrir à votre offre/produits la visibilité et l'attractivité qu'ils méritent •

Contact

06 58 95 48 18 ou nathan.tripon@hotmail.com
triponnathan.cargo.site



ABSOLUE POWER DÉTAILING LAVAGE HAUT DE GAMME DE VÉHICULES

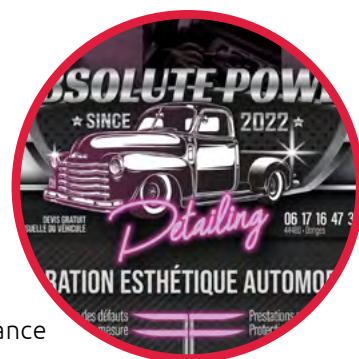
Vous envisagez de vendre votre véhicule très prochainement ? Vous recherchez un atelier de confiance pour un nettoyage complet ? ABSOLUTE POWER DETAILING vous propose ses services pour prendre soin de votre voiture quelle qu'en soit la marque ou le modèle.

Spécialisé dans le car-staging, l'entreprise vous propose un service de detailing et de préparation automobile complet dans le but de pouvoir le vendre dans les meilleures conditions.

ABSOLUTE POWER DETAILING ouvre ses portes aux particuliers pour la rénovation et la pose de traitement de protection, mais aussi aux professionnels pour la préparation d'un véhicule à la vente •

Contact

Village d'Entreprises - rue du Docteur Jules Poumier - ZA Les Six Croix, Donges / 06 17 16 47 38 ou absolutepowerdetailing@gmail.com
www.absolutepowerdetailing.com Absolute Power Detailing



OSTÉOPATHE - PAULINE VIAU-GOUJON CESSION DE CABINET

C'est avec une certaine émotion que Mme VIAU-GOUJON nous a informé qu'elle mettait fin à son activité d'ostéopathe sur la commune de Donges.

Avec l'arrivée de son deuxième enfant, elle a choisi de limiter ses déplacements quotidiens pour privilégier sa vie familiale.

Mme VIAU-GOUJON tient à remercier sa patientèle de sa bienveillance et de sa fidélité au cours de ces 10 dernières années.

Depuis mi-décembre, c'est Mme Mélanie LIBEAU qui a repris le cabinet du 40 avenue de la Paix.

Les prises de rendez-vous se font sur Doctolib.fr ; Mélanie LIBEAU, Ostéopathe à Donges ou par téléphone au 06 83 56 87 08 •



Maison de santé DONGES

NOUVEAU : Une Maison de santé pluri-professionnelle s'est créée à Donges

Une maison de santé pluri-professionnelle c'est quoi ?

Tout d'abord une maison de santé pluri-professionnelle (MSP) ce n'est pas un bâtiment. C'est une équipe de professionnels de santé qui travaillent ensemble de façon coordonnée autour d'un projet de santé commun.

La MSP de Donges est multi-sites. Depuis janvier 2022, elle regroupe 19 professionnels de la commune : médecins généralistes (Dr BERNARD, Dr FOLLET, Dr MIEN), Infirmière en pratique avancée (Mme BOISSINOT), infirmière Asalée (Mme LETILLY), infirmiers libéraux (Mmes TAQUET, MOUTOT, BOISEAU et CORBÉ, Mr JOSSE), masseurs kinésithérapeutes (Mme COUTAUD, Mrs NAOUR, CONVERT et CAUX), ostéopathes (Mmes DOUESSIN et LIBEAU), pédicure podologue (Mr FAVREAU) et pharmaciens (Dr BÉGO et Dr LELIÈVRE).

La MSP, l'accueil d'étudiants au sein de notre structure, la présence de nouveaux métiers sont autant de facteurs d'attractivité pour de nouveaux professionnels de santé sur la commune de Donges.

→ Une MSP à quoi ça sert ?

Les professionnels de santé réunis offrent aux patients une prise en charge pluri-professionnelle,

coordonnée, fondée sur des engagements communs issus de leur projet de santé. Cela permet également de promouvoir la santé sur le territoire.

→ Concrètement, que propose la MSP de Donges pour ses patients ?

- un programme d'éducation thérapeutique autour du diabète de type 2 ;
- Des actions de prévention en santé publique comme le mois sans tabac ;
- Un projet en lien avec les écoles de la commune sur des thèmes de santé publique, mais aussi un projet de développement de l'activité physique adaptée pour les patients âgés ou atteints de pathologie chronique.

Nous avons également créé un site internet où vous retrouverez tous les professionnels de la maison de santé, les moyens de prise de rdv, les adresses mais aussi les actualités de la maison de santé.



ZOOM SUR... LE CABINET MÉDICAL

« L'agrandissement du cabinet médical en 2021 a permis l'accueil de nouveaux professionnels. A noter que l'attractivité et l'amélioration de notre outil de travail n'a reposé que sur Dr FOLLET et Dr BERNARD.

Les années passées ont été complexes pour tous. Au niveau de la santé, le sous-dimensionnement de l'offre de soins par rapport à l'évolution démographique nationale est un problème majeur. Au niveau local, la situation sera tendue avec le départ du Dr DIDIER, et nous remercions chacun de sa bienveillance auprès des professionnels de santé et administratif, qui font chaque jour et chaque nuit de leur mieux pour répondre aux besoins des habitants de Donges. »



Retrouver toutes les infos sur la Maison de santé de Donges sur www.msp-donges.fr



SPORT

L'OMS c'est quoi ?

Un rôle majeur sur la commune : coordonner et promouvoir le sport.

L'Office Municipal des Sports de Donges est présent depuis de nombreuses années sur la commune. Son rôle est de fédérer les clubs sportifs et d'être à l'écoute de leurs demandes.

→ Ses principales missions sont la gestion des plannings

des salles de sports ainsi que celle des minibus pour les déplacements sportifs du week-end. Elle travaille en étroite collaboration avec la municipalité.

Son actuel Président Yves CAUVIN gère, avec le bureau, toutes ces missions le long de la saison.

ZOOM

CHAMPIONNAT DE PALET ET REPAS DU CLUB DE BASKET

→ Le Palet est un sport en plein développement, essentiellement en Loire-Atlantique où il y a le plus de licenciés. Samedi 04 février, le Palet Club Dongeois en partenariat avec l'OMS, organise l'Open départemental 44 de Palet à la Halle des Sports, salles Loire, Brière et Océan.

Entre 120 et 150 équipes de 2 joueurs sont attendues. Une équipe d'une trentaine de bénévoles sera présente.
+ d'infos : Tournoi ouvert à tous (licencié ou non licencié) / inscription : 7€ non licencié, 5€ licencié, Gratuit pour les équipes féminines et pour les équipes de -18 ans

→ Le RCD Basket est un club chaleureux et convivial qui anime la vie Dongeoise depuis plus de 50ans ! organise le samedi 18 février son traditionnel « repas du club » et un LOTO le vendredi 07 avril à la salle des Guifettes.

+ d'infos : rcdwebmail@gmail.com ou 07 77 98 30 15

14

EMPLOI

i NOUVEAUTÉ...



" Sur la route de l'emploi "

APRÈS LE SUCCÈS DU FORUM DE L'EMPLOI QUI S'EST DÉROULÉ EN MARS 2022, LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ RENOUVELER L'EXPÉRIENCE AVEC UNE FORMULE RESSERRÉE QUI SE DÉROULERA LE VENDREDI 27 JANVIER 2023 APRÈS-MIDI DANS LA SALLE POLYVALENTE DE L'HÔTEL DE VILLE.

C'est à la demande des entreprises qui ont participé à l'édition 2022, que « sur la route de l'emploi », manifestation qui a pour ambition de mettre en relation demandeurs d'emploi et entreprises, se déroulera sur une demi-journée.

Comme l'année dernière nous attendons au moins une vingtaine d'entreprises, dans les domaines de l'industrie, des services et du commerce. Plus d'information à venir sur le site internet de la ville et par voie d'affichage.

Par ailleurs, cette demi-journée sera l'occasion pour la nouvelle association Dongeoise « l'Outil en Main », de venir présenter les ateliers qu'elle souhaite développer à destination des enfants de Donges.

Cette demi-journée doit lui permettre de recruter des bénévoles pour animer ces ateliers. L'association sera présente dans le hall de la mairie.



ÉVÈNEMENT



Une Saint-Patrick à Donges

Souhaitée par la municipalité depuis plusieurs années mais empêchée par les restrictions liées à la crise sanitaire, la fête de la Saint-Patrick aura bien lieu en 2023.

Angélique OLIVEIRA, Conseillère Municipale déléguée à l'Évènementiel et aux animations intergénérationnelles indique que cet évènement sera gratuit et aura lieu le jour de la Saint-Patrick soit le vendredi 17 mars 2023, à la Salle des Guifettes.

→ Ce projet associant plusieurs services municipaux du Pôle « culture, communication, évènementiel et sport » proposera un programme festif autour de jeux en bois, démonstrations et initiations de danses celtiques par l'association Imagin'Eire. Celle-ci sera également présente pour la tenue du bar de la soirée.

Pour poursuivre les festivités, le groupe vitréen Digresk, habitué des fest noz, entrera en scène pour vous proposer un concert de musique bretonne, mêlant rock, rap et autres influences qui vous permettront de bouger sur les danses connues de notre région.

WEEK-END DU VIEUX PAPIER DE L'OSCD



Ce salon, qui aura lieu les 29 et 30 janvier, est dédié au support papier ancien, sous toutes ses formes (cartes postales, livres, timbres, documents anciens, imagerie, affiches, BD, revues, etc.). Il accueillera 200 mètres linéaires d'exposants professionnels, particuliers ou collectionneurs venant de tout le grand ouest.

Cette édition affiche déjà complet au niveau des exposants.



Bar et restauration sur place.
Entrée libre - Contact OSCD
02 40 91 00 55

TRAVAUX

i MISE EN CONFORMITÉ...



Restaurant scolaire de la Pommeraye

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ DU RESTAURANT SCOLAIRE DE LA POMMERAYE SE SONT ACHEVÉS EN NOVEMBRE 2022.

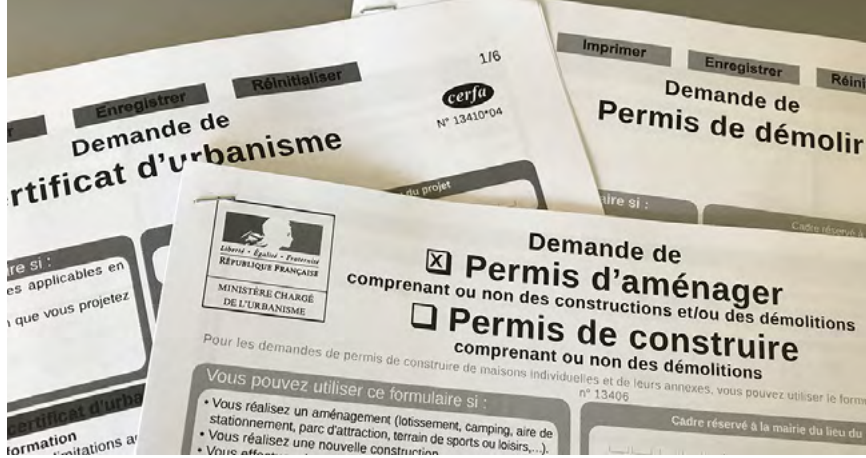
Le bâtiment était ancien et n'était plus aux normes par rapport à différentes réglementations. Plusieurs zones du restaurant scolaire ont été créées ou restructurées (système de marche en avant, zone de réception/stockage, préparations froides, plonge, local tampon avec évacuation des déchets). Le self a été réaménagé pour le rendre plus fonctionnel. Il dispose à présent d'une zone de mise en température. Des vestiaires pour les agents de restauration ont été créés avec des WC et des douches.

Un travail important a été réalisé sur les salles à manger côté maternelle avec la création d'une 2^{ème} salle dans un bâtiment qui a été complètement réisolé et insonorisé (sols souples, éléments anti-bruit dans les murs..).

La Ville a également investi dans des tables inox sur roulettes, des laves vaisselle plus performant qui réutilisent leur chaleur pour le séchage, ce qui permet des économies d'énergie, des armoires de stockage plus grandes qui permettent d'augmenter la qualité des produits et services.

Un travail a également été réalisé sur la lumière dans les salles de production afin d'améliorer les espaces de travail pour les agents.

Début décembre, les parents élus de l'école ont pu visiter les lieux en présence d'Yveline LECAMP, maire-adjointe à la Petite Enfance, à l'Enfance et aux Affaires scolaires.



URBANISME

Autorisation de travaux

L'absence d'autorisation d'urbanisme peut entraîner l'annulation d'une vente

La commune est de plus en plus sollicitée par les notaires, qui, à l'occasion d'une vente immobilière, souhaitent savoir si l'ensemble des constructions présentes sur le terrain ont bien été autorisées.

→ Si nous répondons généralement que c'est le cas, il arrive parfois que des travaux réalisés, n'ont fait l'objet d'aucune demande d'urbanisme préalable. Il peut s'agir d'une simple clôture, d'un abri de jardin, d'un carport, d'une piscine, voire même d'un agrandissement.

Si c'est le cas, le vendeur régularise la situation en faisant une demande en ce sens. Il n'est toutefois pas toujours possible de donner une suite favorable à ces demandes si les travaux réalisés en infraction ne respectent pas la réglementation en vigueur à la date à laquelle la décision est prise.

Un refus de la commune peut donc potentiellement entraîner l'annulation de la vente, l'acquéreur ne voulant pas prendre le risque d'éventuelles poursuites, ou craignant que de nouvelles demandes ne puissent être autorisées.

Il est donc rappelé que toute modification de l'aspect extérieur d'une construction, tout changement de destination de celle-ci, toute clôture, toute construction nouvelle, tout agrandissement... doivent être précédés du dépôt, puis de la délivrance d'une autorisation d'urbanisme, en rappelant que **le défaut d'autorisation d'urbanisme ou le non-respect de celle-ci constitue une infraction pénale qui peut être sévèrement réprimée.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC



→ Dans le cadre de la **sobriété énergétique**, la Ville de Donges a décidé de **baissér sa consommation d'énergie électrique par une mesure d'extinction de l'éclairage public** pendant une plage horaire peu fréquentée par la population.

Cette action permettra de réaliser une économie encore plus importante sur la consommation d'énergie en diminuant et en harmonisant les temps d'éclairage sur l'ensemble de la commune, la durée de vie des matériels et la maintenance, et participera à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse.

En conséquence:

- En **AGGLOMERATION** l'éclairage s'éteindra désormais à **22h du dimanche au jeudi** et à **23h les vendredis et samedis** et se **rallumera vers 6h** du matin.
- En **CAMPAGNE** les horaires demeurent inchangés avec une **extinction à 22h et un allumage vers 6h.**

MARCHÉ HEBDO

DÉPART À LA RETRAITE...



Patrick BONNET, notre fromager, passe la main

MI-NOVEMBRE, NOTRE FROMAGER PATRICK BONNET, FIGURE EMBLÉMATIQUE DU MARCHÉ DU JEUDI MATIN AVEC SON BÉRET CORSE, A PRIS SA RETRAITE !

Il n'a manqué aucun marché en 7 ans, hormis pour aller dans le maquis une fois dans l'année. La Ville de Donges, représentée par Viviane BOSSE PERUS, adjointe à la Vie Économique, a tenu à le remercier pour sa fidélité.

C'est Monsieur Jacques RENAUD qui a repris son camion estampillé « Les Saveurs du Fromage » ainsi que sa tournée sur notre marché. Brenden son fromager, se fera un plaisir de vous servir.

Il propose à la vente une grande variété de spécialités laitières qui sont issues d'un grand savoir-faire. Vous pouvez ainsi commander vos produits pour le quotidien, pour vos repas de fête ou pour un apéritif convivial avec vos proches (fromages bio, produits crémiers, plateaux de fromages,...) !



EMPLOI

La Ville partenaire de PACTES

La Municipalité, en lien avec le CCAS et la Mission Locale, s'associe à l'association PACTES en faveur de l'emploi sur la commune.

Début 2023, une convention de partenariat sera signée entre la Ville et la structure d'insertion par l'activité économique Pontchâteline PACTES, qui intervient dans différents secteurs d'activités comme le service à la personne, la petite enfance, l'entretien des espaces verts, la manutention... en mettant à disposition du personnel.

→ Concrètement, la Ville fera appel à PACTES pour ses besoins ponctuels en personnel, mais aussi pour développer des actions en faveur de l'emploi local, à destination en priorité des Dongeois en recherche d'emploi pouvant parfois rencontrer des difficultés de mobilité.

L'objectif de ce partenariat est également d'impliquer les entreprises du secteur afin de répondre à une pénurie de main d'oeuvre de plus en plus forte, tout en contribuant efficacement à l'inclusion sociale des demandeurs d'emploi.

Une présentation de la convention et des missions de PACTES seront réalisés plus en détails dans l'ACTU'Donges d'avril 2023.



Pour en savoir plus ?
Association PACTES - 9 bis Grande Rue - 44160 Pontchâteau
02 40 45 62 78 - accueil.pactes@orange.fr



AMÉLIORATION DE LA DESSERTE FERROVIAIRE DE DONGES



→ Le 24 octobre dernier, élus et officiels ont inaugurés le contournement ferroviaire des sites industriels de Donges.

L'occasion pour Le Maire de rappeler la genèse du projet qui remonte à plus de 70 ans !

La nouvelle halte ferroviaire devient facilement accessible à pied et à vélo depuis le centre-bourg, et elle sert de terminus à la ligne de bus T4 de la STRAN.

Il s'agit d'une belle opportunité pour encourager le recours au transport collectif et faciliter les mobilités.

L'occasion pour la Ville de Donges d'attirer votre attention sur le fait que la desserte ferroviaire de Donges s'est améliorée, puisque **ce sont désormais 20 TER qui s'arrêtent chaque jour de la semaine à la halte de Donges** : 11 en direction de St-Nazaire, et 9 en direction de Savenay / Nantes.

Liste des horaires sur ter.sncf.com/pays-de-la-loire

PATRIMOINE

Depuis l'adoption du PLUi en 2020, de nombreuses constructions sont protégées en Patrimoine

DE NOMBREUSES CONSTRUCTIONS ANCIENNES, QU'IL S'AGISSE DE MANOIRS OU DE SIMPLES MAISONS TRADITIONNELLES RURALES, MAIS AUSSI DES CONSTRUCTIONS PLUS RÉCENTES, NOTAMMENT CELLES BÂTIES PENDANT LA 1ÈRE PHASE DE LA RECONSTRUCTION ET CELLES PRÉSENTANT DES SINGULARITÉS ARCHITECTURALES, SONT DÉSORMAIS RÉPERTORIÉES AU PATRIMOINE COMMUNAL.

Cela signifie, sans pour autant qu'elles soient soumises à la législation sur les monuments historiques, que **la modification de ces constructions est assujettie à des règles propres figurant au règlement écrit du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.**

Ces règles comprennent notamment : l'interdiction de démolir (sauf exceptions), l'obligation de ne pas porter atteinte à la valeur patrimoniale du bâtiment, l'obligation de conserver les éléments décoratifs de la construction, l'interdiction d'employer certains matériaux, le strict encadrement de la modification des façades et des ouvertures visibles depuis le domaine public, ...

Elles ont été instaurées dans un but de préservation du patrimoine bâti, qui représente un bien commun à protéger et à partager, que ce bien appartienne à une personne publique ou à des propriétaires privés.

Ces règles de protection sont toutefois amenées à être modifiées pour permettre aux immeubles concernés de continuer à vivre et à évoluer dans le respect de leurs caractéristiques originelles. Cela sera l'objet de la modification n°4 du PLUi prévue à l'horizon 2025. *Pour savoir si mon bien est concerné :* <https://www.agglo-carene.fr/laggglomeration/le-plui>



NOUVEAU : Réglez vos factures locales sur Internet !

La gamme des moyens de paiement proposée par la Ville de Donges s'élargit !

→ Dorénavant, vous pouvez payer vos factures locales sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au Service de Gestion Comptable de Saint-Nazaire au moyen d'une transaction sécurisée de la DGFiP, par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet.

PayFip est un moyen de paiement simple et rapide pour régler quand vous le souhaitez vos Avis des Sommes à Payer (service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7).

COMMENT PROCÉDER ?

- 1/ Munissez-vous du titre exécutoire (Avis des Sommes à Payer) que vous venez de recevoir, de votre carte bancaire et de votre adresse de courrier électronique.
- 2/ Connectez-vous sur le site de la DGFiP www.payfip.gouv.fr en saisissant les informations mentionnées dans la rubrique « **Modalités de règlement** » :
 - Identifiant de la structure publique (**080231**)
 - Référence du titre exécutoire reçu et son montant
- 3/ Suivez le guide d'utilisation de PayFip.



État civil

Du 28 août au 30 novembre 2022



ACCÉDER DIRECTEMENT AU CIMETIÈRE DE DONGES AVEC CE QR CODE

A l'aide de votre smartphone, en flashant ce QRCode installé devant l'entrée du cimetière, vous pourrez retrouver toutes les informations utiles du cimetière de Donges (horaires d'ouverture, tarifs concessions, retrouver une tombe...).

NAISSANCES (14)

- | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| › DUQUESNE Inès (28/08/2022) | › DROUHIN Evha (14/09/2022) | › ROLLET Loan (26/10/2022) |
| › LE CORRE Andrés (28/08/2022) | › LE BOULER Malo (27/09/2022) | › CADO Victoria (04/11/2022) |
| › FOURMAN Jeily (01/09/2022) | › BOSSARD Lea (10/10/2022) | › AUDRAIN Travis (08/11/2022) |
| › DELAFENÈTRE Tia (11/09/2022) | › BEN ABDELMALEK Ahmed (22/10/2022) | › LEROY Zoé (13/11/2022) |
| › VIEIRA MONTEIRO Olivia (13/09/2022) | | › LE FÉ Macéo (21/11/2022) |

MARIAGES (4)

- | | |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| › CAPELLE Stéphanie et FUTOL Anthony (29/10/2022) | › LECOQ Nathalie et ROYNEL Yves (08/10/2022) |
| › DE CALDAS Alissia et RENAUDINEAU Sébastien (15/10/2022) | › LEPRINCE Manon et LE ROY Nicolas (19/11/2022) |

DÉCÈS (17)

- | | | |
|----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| › MIOSSÉC Monique (01/09/2022) | › LOREAU Jeannine (30/09/2022) | › BESNIER Olivier (11/11/2022) |
| › LANNOY Jacqueline (11/09/2022) | › CIRMAN Laurence (01/10/2022) | › ELTER Gilles (14/11/2022) |
| › ZETER Agnès (11/09/2022) | › COUVRAND Camille (04/10/2022) | › COUVRAND Marie (15/11/2022) |
| › LEPAROUX Sidonie (13/09/2022) | › GODIN Marie (06/10/2022) | › DOUCEN Yann (16/11/2022) |
| › LANOË Albert (20/09/2022) | › HALGAND François (15/10/2022) | › MARCHAND Blanche (21/11/2022) |
| › DUPAS Lucette (27/09/2022) | › GUEYE Cheikh (01/11/2022) | |

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

ENFANCE-JEUNESSE : UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC MUNICIPAL POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Lors du conseil municipal du 22 septembre 2022, nous avons voté le transfert à la Ville de la gestion des accueils périscolaires, des accueils du mercredi et des vacances, et de la Maison des Jeunes. Nous avons fait ce choix parce que nous avons entendu les problématiques des familles, et que nous avons confiance dans le service public municipal pour mieux s'adapter à leurs besoins, et en même temps pour offrir aux animatrices et aux animateurs de meilleures conditions d'emploi et de carrière au sein de la collectivité.

Nous avons souhaité que la Maison des Jeunes (MDJ) fasse partie intégrante de ce nouveau service public. En effet, le 3 novembre dernier, le conseil municipal a approuvé le Projet Enfance/Jeunesse de la Ville, ce qui suppose de donner une nouvelle dynamique à la MDJ, dont les derniers résultats de fréquentation étaient insuffisants par rapport aux moyens mis en oeuvre. Avec une nouvelle équipe, la Maison des Jeunes va s'engager dans nouvelle démarche, faisant des jeunes les acteurs de leurs projets, et non de simples « consommateurs » passifs. En même temps, une meilleure coopération pourra être assurée entre les initiatives de la Maison des Jeunes et celles des autres acteurs locaux de la jeunesse : le service municipal des sports, le service municipal de la culture et de l'événementiel, les clubs sportifs, l'animation sportive départementale, le collège, etc.

Quant à l'OSCD, nos discours et nos actes ont toujours été clairs et cohérents, et ils n'ont jamais changé : nous avons toujours dit que la Ville avait besoin de l'office socio-culturel agissant comme centre social ; nous avons toujours salué sa contribution essentielle à l'animation de la commune ; nous n'avons jamais envisagé de « récupérer » le travail irremplaçable de ses salariés et de ses bénévoles ; nous avons validé son nouveau projet social, soulignant juste l'impossibilité de créer des « doublons » entre l'offre de l'Office et celle de la Ville ; nous lui avons demandé, comme à toute association subventionnée, des comptes précis nous permettant de vérifier le bon usage des subventions et des autres aides que lui apporte notre collectivité, son principal financeur. Alors que depuis 2014, les services de la Ville ont consenti des efforts très importants pour diminuer leurs coûts de gestion, il nous paraît normal de nous assurer que l'effort est partagé par nos principaux partenaires.

NOS COMMUNES, PILIERS DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ ET DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Du 22 au 24 novembre dernier, s'est déroulé à PARIS le Congrès des Maires. A cette occasion, David LISNARD, le Président de l'Association des Maires de France (AMF), qui regroupe les élus de toutes les sensibilités politiques, a rédigé une chronique remarquée pour défendre les communes contre ceux qui voudraient les faire disparaître au nom d'une pseudo « efficacité ». Nous vous en livrons quelques extraits :

« J'ignore aussi d'où vient cette grave et totale méconnaissance du modèle communal français, pourtant pertinent et performant. D'où vient cette pensée fautive, qui relève de la croyance selon laquelle, comme il y a plus de communes que dans les autres pays européens, cela coûterait cher ? D'où vient finalement cette complicité avec les techno-conformistes adeptes de fusions, de « schémas directeurs », de gros machins désincarnés et bureaucratiques à la place de communes légitimes par leur intériorité historique et leur cohérence géographique, efficaces par leur action publique pragmatique, et, pour tout cela, populaires ? »

« Face aux évolutions démographiques et économiques, aux défis actuels du numérique, de l'écologie et de la réindustrialisation, les communes s'adaptent aux réalités, elles sont des organismes vivants, elles développent quand il le faut une intercommunalité (efficace lorsqu'elle est choisie et non quand elle est une grande supra-communalité imposée), ont su mettre en place ces dernières années les « communes nouvelles ».

« Que cessent dès lors les considérations sentencieuses de salon qui découragent de plus en plus d'élus locaux dont la réalité du terrain est déjà assez difficile. Car reste cette question étourdissante : s'il n'y a plus les maires pour s'occuper de communes qui sont autant de réalités géographiques, humaines et historiques, correspondant à un ordre spontané et non à une décision parisianiste verticale, qui s'occupera du local ? Qui s'occupera de la voirie, de l'éclairage public, des cimetières, des cantines scolaires, de construire les écoles et les crèches, de délibérer sur les règles d'urbanisme, de mettre en place l'adduction en eau potable et l'assainissement, de délivrer les actes de naissance, de mariage, de décès, c'est-à-dire d'accompagner toute la vie des habitants, etc. ? »

Tout est dit ! Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2023.

Les élus de la majorité municipale « Servir les Dongeois »

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

NOUS VOUS PRÉSENTONS NOS MEILLEURS VŒUX DE SANTÉ ET BONHEUR POUR L'ANNÉE 2023.

Face au contexte économique et la nécessité de faire des économies pour tous, les élus doivent avoir à cœur de maintenir un service public de qualité, des infrastructures et espaces de loisirs appropriés, une ville où il ferait bon vivre.

Le constat est tout autre : l'adjoint aux travaux a fait le choix de ne pas entretenir les bâtiments. Résultats à la halle des sports : toilettes bouchées, absence d'eau chaude dans certains vestiaires, fuites d'eau, problèmes électriques, manque d'entretien depuis la privatisation du ménage. La maison des associations connaît aussi la même politique de négligence et la salle du petit marais semble abandonnée.

Pour illustrer cette politique, il suffit de regarder le hall de l'hôtel de ville avec son mur dégradé depuis plus de 3 années, magnifique image lors des mariages.

A propos des services à l'enfance/jeunesse désormais gérés par la ville, l'adjointe à la petite enfance a un devoir de réussite après la remise en cause de l'OSCD.

Encore une nouvelle démission, qui à nos yeux n'est pas de bon augure, celle de l'adjointe aux finances.

Les élus « Mieux vivre à Donges » Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS / Contact : mieuxvivre@donges.fr le 07 décembre 2022

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

TRÈVE HIVERNALE ROMPUE A DONGES ET PROJET DE MUNICIPALISATION EN DEMI TEINTE.

Alors même que la trêve hivernale a débuté le 1er novembre 2022, à Donges, la majorité municipale a pris la décision le 16 novembre de couper l'électricité et l'eau au camping occupé par des familles (dont une dizaine d'enfants scolarisés dans les écoles de la ville et la présence d'enfants en très bas âge) des gens du voyage. Une manière sans doute d'exprimer le côté ville « verte » de la majorité mais certainement pas son côté social.

Mutualisation du pôle enfance jeunesse : Conscients comme nous des soucis rencontrés par les familles Dongeoises et des difficultés de l'OSCD à gérer l'organisation de l'accueil périscolaire (difficulté à recruter des animateurs), la municipalité a décidé de reprendre la gestion du secteur enfance dès janvier 2023. Cependant, nous nous sommes abstenus sur ce projet car nous ne comprenons pas l'entêtement de la majorité à dépouiller l'OSCD du secteur jeunesse. Sur le papier, le projet est ambitieux mais nous serons attentifs quant à sa mise en œuvre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2023.

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » Joséphine David et Vincent Miault Facebook : [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne) le 07 décembre 2022

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

IL NE MANQUERAIT PAS QUELQUE CHOSE ?

A chaque saison ses carences : Chaleur de l'été, manque d'eau ! Froideur de l'hiver, manque d'électricité !

Augmentation de la population, manque de transport en commun ! Nous sommes en manque donc mais c'est surtout dû à un manque d'anticipation sur des événements pourtant annoncés de longue date. St Nazaire élue ville championne du déplacement en auto à cause d'un PDU (Plan de Déplacement Urbain) en retard de 10 ans par rapport aux autres métropoles. Il est donc urgent d'accélérer l'extension du réseau Stran sur tout le territoire de la Carène.

Manque d'ambition sur l'école de la Pommeraye où le mode de construction et de chauffage nous ramènent au siècle dernier alors que le bois pour ces deux aspects auraient été plus vertueux et économique (bien que la chaufferie bois du centre-ville soit toujours en rodage, de long mois après sa mise en service).

Manque d'anticipation pour le photovoltaïque pour équiper tous nos bâtiments communaux avant que le périmètre de protection de 500m autour des bâtiments classés ne soit mis en place autour de l'église.

Les élus « Donges avec Vous » Yvonnick Perrin et Ghislain Baudichaud <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 ; le 07 décembre 2022



AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !

Janvier

Vendredi 20 janvier à 20h30

Concert - Léonid

Espace Renaissance

Deux multi-instrumentistes circassiens vont vous faire passer une soirée pleine de drôleries, de poésie et de musique

1 Tarif Plein 7€ - Réduit 4€

Gratuit pour les -12 ans / Tout public

Vendredi 27 et Samedi 28 janvier à 20h30

Théâtre - Qu'est-il arrivé à Bette DAVID et Joan CRAWFORD ?

Espace Renaissance

Théâtre avec la troupe Dongeoise de l'Azdak - Pièce de Jean MARBOEUF mis en scène par Yvon POTIER

1 Tarifs : Plein 12€ - Réduit 8€

Réservations au 06 08 84 32 71

Samedi 28 et Dimanche 29 janvier

Week-end du Vieux Papier et de la carte postale

Salle des Guifettes

Organisée par l'OSCD

1 Entrée libre - Particuliers et professionnels

Février

Samedi 4 février à 18h

Spect'Apéro - Les 7 jours de Simon LABROSSE

Médiathèque Jules Verne

Théâtre par la Cie du Cyclope et Filtandem

1 Gratuit / sur réservation - Tout public

Samedi 4 février

Open de France de Palets

Salle Omnisports

Organisé par le Club de Palets Dongeois

Mercredi 8 février à 10h30 et 15h30

Théâtre - Zap l'extraterrestre

Espace Renaissance

Théâtre par la Cie du Cyclope et Filtandem

1 Gratuit / sur réservation - Tout public à partir de 4 ans

Jeu 9 février

Collecte de sang

Salle des Guifettes

Organisée par l'EFS, en partenariat avec l'ADSB. Peser +50Kg, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé

1 Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 10 février à 20h30

Théâtre - Mon coloc s'appelle Marivaux

Espace Renaissance

Théâtre par le Théâtre de l'Entr'Act

1 Tarif Plein 7€ - Réduit 4€

Gratuit pour les -12 ans / Tout public

Dimanche 12 février

Vide-grenier matinal

Place Armand Morvan

Pop'Opheonie

Salle Polyvalente

Organisé par l'OSCD

1 Entrée libre

Vendredi 17 février à 20h30

Concert - Nicolas Jules

Espace Renaissance

Seul-en-scène vif

1 Tarif Plein 7€ - Réduit 4€

Gratuit pour les -12 ans / Tout public

Du 20 au 24 février

Jeux en bois

Salle Polyvalente

Organisé par la Municipalité

1 Gratuit - Tout public

Mars

Vendredi 3 mars à 20h30

Théâtre - Le Prénom

Espace Renaissance

Théâtre Par le Théâtre 100Noms

1 Tarifs : Plein 14€ - Réduit 10€ (6 à 18 ans, +65 ans et chômeurs)

Samedi 11 mars à 18h

Spect'Apéro - Loup Y-es-tu ?

Médiathèque Jules Verne

Par le Collectif Paroles de Livres

1 Gratuit / sur réservation - Tout public

Dimanche 12 mars

Vide-grenier matinal

Place Armand Morvan

Puces des Couturières

Salle Polyvalente

Organisé par l'OSCD

1 Entrée libre

Vendredi 17 mars

Saint-Patrick

Salle des Guifettes

Concert de Digresk (concert debut) - Organisé par la Municipalité

1 Tout public - Gratuit

Avril

Vendredi 24 et Dimanche 31 mars à 20h30 et 15h - Dimanche 26 mars à 15h - Dimanche 2 avril à 15h et Vendredi 7 avril à 20h30

Théâtre

Espace Renaissance

Avec la Troupe Dongeoise Rêve de Loire

1 Payant - réservations au 07 85 40 62 81

Du 6 au 16 avril

Salon de Printemps

Salle Polyvalente

Exposition de peintures et sculptures - Organisé par le Groupe artistique

1 Tout public - Gratuit

Dimanche 9 avril

Vide-grenier matinal

Place de la Mairie

Organisé par l'OSCD

Vendredi 14 et Samedi 15 avril à 20h30

Théâtre - Nuit de Valognes

Espace Renaissance

Par la troupe de théâtre Dongeoise l'Azdak

1 Tout public - Tarifs : Plein 12€ - Réduit 8€

Réservations au 06 08 84 32 71

Vendredi 21 avril à 20h30

Concert - Washington Dead Cats

Salle des Guifettes

Concert debut - rockabilly, rock'n'roll, punk, mods

1 Tarif Plein 7€ - Réduit 4€

Gratuit pour les -12 ans / Tout public

Calendrier non exhaustif
+ de festivités sur le site de la Ville



RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

📧 : billetterie-renaissance.donges.fr

📍 : Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à 12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

🌐 : www.mediatheque.ville-donges.fr

📍 : Mediatheque.Donges

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 02 40 91 01 91

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

La Farandole - 30, rue des Écoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Farandole - 30, rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué

Saison Basse (du 01/10 au 31/03)

Ouverte le lundi de 13h30 à 18h ; du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h ; le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37